

Communiqué de presse

« Allo docteur, quels traitements pour nos sols ? »



© I. Laffont-Schwob

Sous nos pieds, notre avenir.

Les sols et notamment les friches industrielles sont une promesse d'opportunités et de ressources. Mais bien des étapes sont nécessaires avant d'en arriver là. En effet, il faut reconquérir, restaurer, comprendre, traiter, imaginer des procédés innovants, des solutions globales. Pour chaque cas, il faut rendre un diagnostic et prescrire une solution singulière.

Ce sujet d'actualité touche la France comme tous les pays industrialisés, mais aussi particulièrement la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en raison des pressions foncières qui s'y exercent, comme de son contexte industriel.

C'est pourquoi l'IMBE, Éa éco-entreprises et le SPPI PACA ont souhaité s'associer pour organiser une journée d'échanges et d'informations. Une centaine de personnes sont attendues, « des médecins du sol » — comme on les appelle —, de renommée internationale, mais aussi des acteurs régionaux de terrain, qu'ils représentent les collectivités, l'État, les associations ou le monde économique.

« Sites et Sols pollués »

8 décembre 2014
9 h - 16 h 30

Salle de conférence, Forum
Domaine du Petit Arbois
Aix les Milles

« Pour une meilleure gestion des sols pollués : des nouvelles réglementations à l'émergence de nouveaux procédés de réparation des dommages environnementaux »

Programme

9h15 Un changement réglementaire pour une meilleure maîtrise des risques sanitaires et environnementaux
(D. Dupuis, DREAL PACA & C. Regnaut, ADEME)

10h00 Les procédés de dépollution des sols adaptés aux contraintes de réhabilitation techniques : des plus conventionnelles aux plus émergentes (J-G Carta, Directeur d'agence, Ortec Générale de Dépollution)

11h00 Apports des écotechnologies dans la dépollution des sols (J-L Morel, Professeur, Université de Lorraine, président GISFI)

12h00 Conclusion de la matinée : « Économie & Écologie : dépasser les arbitrages pour rechercher les synergies » (E. Delannoy, Directeur Institut Inspire)

14h00 Table ronde « **Confrontons l'état de l'art et la réalité pour de bonnes pratiques** »
(animée par L. Galdemas, président d'EODD Ingénieurs Conseils)

- M-C. Dho Fiandino, Responsable Développement Durable, SAN Ouest Provence
- S. Gori, Directeur général, ERG Environnement, vice-président d'Éa éco-entreprises
- J. Viglione, Directeur général, Ecomed
- J-D. Vilomet, Directeur France, Sol environnement
- C. Blanc, Chef de projet, BRGM, Orléans
- C. Keller, Professeur, Cerege, Aix-Marseille Université
- J-L Morel Professeur, Université de Lorraine

Contact Presse :

- Valérie El Merini (Éa éco-entreprises) : 06 22 75 56 69
- Gwénaëlle Hourdin (SPPI PACA) : 06 80 17 17 74
- Isabelle Laffont-Schwob (IMBE) : 06 17 19 54 27

Les partenaires

❑ **Éa éco-entreprises** est une association appuyant les éco-entreprises régionales dans différentes étapes de leur développement, telles que l'innovation, l'export, la formation, etc. Son objectif : aider au développement économique de la filière des éco-activités pour favoriser une meilleure prise en compte des problématiques environnementales sur nos territoires. L'association a été labellisée en juillet 2007 **PRIDES** Éco-entreprises et Développement Durable par le Conseil Régional PACA. Éa éco-entreprises articule aujourd'hui ses actions autour de trois domaines d'activité stratégiques : les territoires durables et compétitifs, la qualité de vie en milieu méditerranéen, les acteurs de la transition.

www.ea-ecoentreprises.com

❑ **L'Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale** (IMBE, UMR Université Aix Marseille / CNRS 7263 / IRD 237 / Avignon Université) est une Unité Mixte de Recherche en écologie globale. L'IMBE analyse les systèmes biologiques marins et continentaux, avec un regard particulier sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes. L'objectif est d'améliorer la conservation et la gestion des ressources naturelles face aux changements globaux.

www.imbe.fr

❑ Le **SPPPI PACA** est une association dédiée à la concertation locale entre les différents acteurs sur l'environnement et le risque industriel. A l'origine de nombreuses avancées en région PACA (les Sternes, la création du Cyprès, la fiche G/P, le post-PPRT, les déchets dangereux....) son rôle peut être tour à tour formateur, fédérateur ou consultatif. Il est soutenu par l'État (la DREAL PACA), les industriels, les collectivités, les associations pour l'environnement et les syndicats de salariés. Plus ancien SPPPI de France, il a maintenant une gouvernance collégiale et un financement partagé, en faisant un cas unique dans le paysage français des SPPPI.

www.spppi-paca.org